

Renvoi abusif fraude et non respect du droit

Par tchou, le 18/06/2011 à 16:11

Bonjour,

ma fille atrouve du travail dans un restaurant en septembre 2010 le patron paient les emplyes de la main a la main et par petites sommes que les employes doivent reclamer 400€ au maximum le salaire est de 1400€elle a eu 2 fiches de paie en decembre et le contrat de travail en fevrier elle s'est apercu qu'elle etait declarer a mi temps elle a donc demande verbalement a etre declarer a temps complet pas de reponse des patrons et plus de fiches de paie samedi 12.06.11.elle a eu une altercation avec une employée qui etait malpoli avec elle le lendemain elle a ete travaille l'employee est venu avec toute sa famille et a parle avec les patrons ils ont laisse travaille ma fille le lundi elle est venue a son travail et la on lui a dit de repartir ma fille a attendu sa lettre de mise a pied rien sa patronne m' a envoye un mail me disant qu'elle etait renvoye on a donc attendu la procedure son patron la faisait venir tous les jours en lui disant qu'elle reprendrait son travail et vendredi elle est venue et la la patronne a voulu lui faire signer un solde de tout compte de 442€ ce quelle a refuse de faire on en est la que faire?

Par michel, le 19/06/2011 à 13:00

Bonjour

Prendre un avocat en droit du travail et porté plainte auprès des Prud'hommes.

Salutations

Michel

Par tchou, le 19/06/2011 à 14:44

je dois appeler une avocate en droit du travail demain matin ainsi que l'inspection du travail je vous remercie cordialement